

# CAHIER DES CHARGES SPECIFIQUE DES MANIFESTATIONS LABELLISEES

## De la randonnée multi-activités

---

### DEFINITION :

Les challenges nationaux randonnée multi-activités sont :

L'illustration grandeur nature de l'affirmation de notre identité multisports :

- ✓ Multi-activités (sportives et culturelles)
- ✓ Accessibilité à tout public (Femmes, jeunes, handi, seniors ...)
- ✓ Respect de l'environnement et du comportement éco citoyen (Gestion des déchets, transports, ravitaillements, conditionnement, etc.) Voir site Internet ADERE

### A. Espaces Sportifs Nécessaires :

Prévoir au minimum deux activités de randonnée avec deux niveaux de pratiques et la découverte d'autres activités individuelles ou collectives.

### B. Aménagements Indispensables :

Prévoir un lieu d'accueil pour le départ et l'arrivée des épreuves et des ravitaillements sur les parcours.

Pour l'aménagement de ces lieux une liste exhaustive de matériel, pourra être fournie en temps utile.

### C. Vestiaires - Installations Sanitaires :

Prévoir des sanitaires Hommes et Femmes sur les lieux de départ et d'arrivée voire lieux de ravitaillements.

Prévoir les conditions d'accueil pour les personnes handicapées et les officiels si nécessaire.

### D. Moyens Matériels :

Prévoir une salle de réunion à disposition de la CNS équipée de petit matériel de bureau de base (papier différents formats, crayons, etc...)

Prévoir du matériel de duplication

Prévoir de l'information touristique de la région à disposition des participants

Prévoir des parkings à proximité des lieux d'évolution voire des navettes si lieux trop éloignés.

### E. Ressources Humaines :

#### ➤ Avant la Manifestation

Le Département organisateur élabore et présente le projet à la CNS l'année précédente

Le Département organisateur a en charge :

- ✓ Gestion matérielle (Terrains, Salles, Hébergement, Restauration, etc.)
- ✓ Gestion de la communication de la manifestation en partenariat avec la CNS et l'échelon national.
- ✓ Gestion de la sécurité des participants
- ✓ Gestion de la manifestation dans la prise en compte du développement durable

La commission nationale

- ✓ La CNS suit et valide le projet
- ✓ La CNS valide le programme par la signature du cahier des charges
- ✓ La CNS diffuse nationalement les manifestations labellisées, via la lettre de C.N et la plaquette informatisée.
- ✓ La CNS fournit aux départements organisateurs un kit signalétique spécifique labellisation.

➤ **Pendant la Manifestation**

Le département organisateur gère :

- ✓ L'accueil des participants (hébergement, restauration, informations)
- ✓ La mise en œuvre des activités et la sécurité

La CNS :

- ✓ Est présente sur la manifestation
- ✓ Assure la représentation de l'UFOLEP
- ✓ Participe à la remise des récompenses

➤ **Après la Manifestation**

Le département organisateur rédige le compte rendu financier et le transmet à l'échelon national suivant les modalités définies dans la circulaire administrative.

La CNS rédige et complète les divers documents et les transmet à l'échelon national suivant les modalités définies dans la circulaire administrative.